

**Standing Committee on Agriculture
and Agri-Food**



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

**Comité permanent de l'agriculture et
de l'agroalimentaire**

Ottawa, le 20 juin 2017

L'honorable Lawrence MacAulay
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
1341, chemin Baseline
Ottawa, Ontario
K1A 0C5

Monsieur le Ministre,

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a tenu une réunion publique le 15 juin 2017 avec des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et des représentants du secteur porcin afin de discuter de la situation de la diarrhée épidémique porcine (DEP) au Canada. L'éclosion récente de nouveaux cas de la DEP au Manitoba inquiète plusieurs intervenants de l'industrie porcine, car l'émergence et la réémergence la DEP pourraient avoir des répercussions importantes sur l'industrie, en affectant les ventes tant au Canada qu'à l'étranger.

Bien que la DEP ne constitue aucun risque pour la santé humaine ni pour la salubrité des aliments, il s'agit quand même d'une maladie contagieuse d'où l'importance de nettoyer et de désinfecter toute chose qui entre en contact avec l'animal contaminé. Les éleveurs du Manitoba croient qu'un facteur important de contamination proviendrait de camions revenant des États-Unis.

À la suite des cas récemment confirmés au Manitoba, l'industrie porcine manitobaine a rapidement renforcé la surveillance et le dépistage du virus. Des efforts supplémentaires ont été également déployés pour nettoyer et désinfecter les porcheries de fonds en comble. Quant aux transporteurs, ils ont énormément mis d'efforts dans la planification de leur itinéraire afin de minimiser les contacts avec les emplacements contaminés, en plus d'agrandir les installations de nettoyage et d'isoler les équipements qui se déplacent dans les zones à haut risque de contamination. Toutefois, l'ACIA a souligné qu'il n'y a aucun lien confirmé pour le moment entre les cas de la DEP actuels au Manitoba et ces camions. L'enquête sur l'identification de la source de la PED se poursuit.

Suivant la détection du premier cas de DEP au Canada en 2014, l'ACIA avait mis en place un protocole d'urgence sur le transport d'animaux, permettant aux camions de retour des États-Unis d'être nettoyés dans les installations certifiées au Canada au lieu d'être nettoyés aux États-Unis. Or, l'ACIA a modifié ce protocole et exige depuis mai 2016 un nettoyage des camions aux États-Unis avant d'entrer au Canada.

.../2

Cependant, les producteurs manitobains doutent que le protocole américain soit aussi rigoureux que celui du Canada. De plus, les installations américaines recyclent l'eau qui peut contaminer les camions et ainsi compromettre le cheptel canadien. Souvent, les camions revenant des États-Unis subissent un deuxième nettoyage dans les installations canadiennes afin de s'assurer que toute propagation soit écartée, et ce, aux frais de l'industrie.

L'industrie porcine souhaite que le gouvernement :

- soutienne sa proposition d'implanter le « Trusted Trucker Program », une mesure similaire à celle implantée en 2014 par l'ACIA ;
- réinstalle le protocole de nettoyage des camions initialement mis en place en 2014;
- apporte un soutien financier afin qu'elle puisse faire face aux dépenses encourues par l'écllosion de la DEP au Manitoba.

À ce sujet, le Comité appuie votre décision d'avoir exhorté l'ACIA de revoir le protocole de nettoyage de camion afin de s'assurer que le Canada dispose des protocoles de transport efficaces pour protéger son cheptel. Les membres du Comité croient qu'il faut en faire plus afin de mettre fin à la propagation de cette maladie.

La biosécurité est une priorité hautement importante pour tous les intervenants de l'industrie afin de prévenir l'introduction et la propagation de la DEP dans le cheptel porcin canadien et le Comité espère que vous prendrez en considération les préoccupations et les recommandations de l'industrie et que vous fournirez, d'ici le 30 juin 2017, une réponse au Président du comité l'informant des gestes posés afin de répondre aux recommandations mentionnées ci-haut.

Veuillez agréer monsieur le ministre, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrice Finnigan'.

Patrice Finnigan, député.

Président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire